L'AMI DU CLERGÉ

Mgr F.-M. CATHERINET, Directeur
Chan. R. DESVOYES, Codirecteur

70e ANNEE (7e SÉRIE)
N° 43 — 27 Octobre 1960

CHRONIQUE D'APOSTOLAT SOCIAL

LA MONTEE DES PEUPLES DANS LA COMMUNAUTE HUMAINE

46e Semaine Sociale (Angers 1959)

SOMMAIRE

Leçon d'ouverture : Vue d'ensemble.
I. — *Analyse de la situation :* 1. Le sous-développement. — 2. Géo-politique du sous-développement. — 3 L'éveil des peuples et le Tiers-Monde. — 4. Une étape historique : l'ère coloniale. — 5. L'aide internationale aux pays sous-développés. — 6. La séduction des expériences marxistes.
II. — *Recours à la doctrine* : 1. La conception chrétienne du développement. — 2. La vocation des peuples au développement. — 3. Responsabilité des peuples... — 4. Montée des peuples et salut du monde.
III. — *Orientations :* 1. Les nations en voie de se faire. — 2. Objectifs humains d'une politique de développement. — 3. Faire des hommes. — 4 Les options économiques. — 5. La faim du monde et l'avenir des économies agricoles. — 6. Transformations politiques et sociales... — 7. Participation de la France à la montée des peuples.
Conclusion.

Comme à l'ordinaire, notre propos n'est pas celui du journaliste portant au public l'écho tout palpitant d'un événement ; mais avec plus de recul nous devons présenter un livre. Ainsi profitons-nous d'un loisir relatif pour tourner les pages du volume contenant les leçons in-extenso de la Semaine Sociale d'Angers (46e session, 1959) et en résumer les enseignements. « *La montée des peuples dans la communauté humaine* », tel était le sujet [1].

Le Saint-Siège, qui n'a cessé d'encourager les Semaines Sociales, marque vigoureusement, dans la Lettre de S. E. le cardinal Tardini, Secrétaire d'Etat, quel doit être le but de cette session : « *Examiner... les responsabilités que crée de nos jours aux catholiques* » la situation des pays sous-développés. Plus précisément, après un rappel de l'Encycl. *Fidei Donum,* S. Em. trace les directives suivantes :

— 1° Pour les chrétiens des pays avancés, il s'agit de découvrir les dimensions nouvelles et élargies du respect de la personne et de la charité chrétienne, d'éclairer l'opinion, d'apporter même, dans la mesure possible, leur compétence d'experts, de techniciens...

— 2° Pour les catholiques des pays qui montent, il s'agit « d'unir l'amour et le loyal service de leur patrie à un esprit de coopération pacifique avec les pays susceptibles d'aider celui-ci » ; pour cela ils devront se garder contre les entraînements d'un « nationalisme exacerbé ».

Ces directives seront fidèlement suivies ou recueillies par les professeurs ou les auditeurs de la session.

LEÇON D'OUVERTURE

VUE D'ENSEMBLE

Comme introduction générale, le président Monsieur Charles Flory rassemble les données principales du problème. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il y a un problème de peuples retardataires. Mais ce qui est propre à notre temps, c'est l'aggravation de la situation et le caractère tragique qu'elle prend rapidement. Au contact de notre civilisation technique, les cadres des sociétés tribales ont éclaté ; l'exploitation mécanique des plantations a dégagé une main-d'œuvre disponible pour l'industrie urbaine ; elle y constitue le sous-prolétariat des nouveaux bidonvilles.

Les techniques de la santé conservent des vies humaines dans des populations prolifiques ; en conséquence, le problème des ressources devient angoissant. Espère-t-on combler le déficit par le développement des techniques de production ? Voici qu'on se heurte au problème des investissements. Là où l'infrastructure est rudimentaire, le coût d'un équipement moderne est écrasant. Le peuple doit épargner sur sa misère ; il ne peut se tirer d'affaire, si l'aide extérieure ne se présente.

Or, cette collaboration est rendue difficile par la passion politique. Les jeunes Etats indépendants ont tendance à s'abandonner à un nationalisme susceptible et agressif. Par ailleurs, le marxisme exerce sur eux sa séduction d'efficacité. Les nations occidentales parent au danger par des offres de service, plus souvent dictées par la peur que par la générosité.

A la solution d'un problème si complexe, quel sera l'apport original d'une Semaine Sociale ? Car les données qui viennent d'être évoquées appellent plutôt le concours des techniciens, des banquiers, et dans des proportions qui justifient l'intervention, des pouvoirs publics. Cependant cet aspect matériel n'est pas le seul, et c'est alors que réapparaît la nécessité d'un autre apport. La Semaine Sociale y joindra sa contribution.

Elle se propose, en effet, d'éveiller l'*opinion publique* et d'y développer un courant de sympathie et de générosité, aboutissant, s'il le faut, à une

[1] In-8 de 362 p., 14,80 NF, ou 15,70 NF franco. — Aux Edit. de la Chronique Sociale, 16, rue du Plat, Lyon (C.C.P. Lyon 65.78).

amputation de son niveau de vie pour aider les plus malheureux.

Travaux et réflexions susciteront sans doute des *vocations* laïques, aptes à une action sociale et culturelle, telles que *Fidei Donum* en réclame pour l'Afrique.

Avec son souci de l'homme et de sa destinée, la Semaine Sociale rappelle la *hiérarchie des valeurs* et les aspects humains du problème. Elle entend susciter un esprit de coopération, libéré des calculs égoïstes ou de la crainte. Une pensée de Maurice Blondel est laissée à notre méditation : « Le grand art du cœur, c'est de se réjouir du bien, du bonheur, de la gloire des autres. »

Première partie

ANALYSE DE LA SITUATION

I. — *LE SOUS-DEVELOPPEMENT : MYTHE OU REALITE ANGOISSANTE ?*

(Georges BALANDIER)

L'auteur, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes, est connu par sa contribution à l'ouvrage collectif : « *Le Tiers Monde* ». Pour saisir la réalité du sous-développement, nous dit-il, on a proposé un certain nombre de critères (par ex. ceux d'A. Sauvy). Leur application à des pays très divers est malaisée. Le sociologue ou l'économiste se trouvent en face d'un monde « qu'il convient de recenser et de comprendre », — en face de sociétés « qui s'imposent à nous sous le double aspect de leur dénuement matériel et de leur profonde différence » (p. 34). Ce dernier aspect oblige à « une nouvelle manière de voir et de se voir ». Le problème déborde la sphère du technique.

En connaisseur très averti, G. B. nous découvre les facteurs humains dont une action doit tenir compte. Sans verser dans la simplification, il insiste sur deux points :

> « Les contextes traditionnels contribuent au maintien de sociétés à forte structure communautaire, où la tradition s'impose avec contrainte et où l'activité des hommes paraît largement sacralisée ; et, en conséquence de cette remarque, la *qualité* de l'activité collective importe plus que la quantité des biens matériels qui en résultent : le déterminisme statistique n'a guère de prix » (p. 35).

La mise en route d'une promotion est aussi gênée par le contexte social, caractérisé par les cloisonnements, les castes. En certaines sociétés de type féodal, il n'y a pas de classe moyenne et les avances consenties par les nations riches seront absorbées par quelques familles dominantes. Au reste, l'effort de modernisation abat les structures traditionnelles et jette une société dans le désarroi.

Quels « modèles » sont alors offerts à ces sociétés pour qu'elles puissent se recomposer ? Le capitalisme est hésitant. Le marxisme, par contre, se présente avec un plan et une mystique optimiste. Mais le « coût social du progrès est élevé ; le radicalisme qui caractérise cette méthode attaque non seulement l'ancien ordre des rapports sociaux, mais aussi la culture et les valeurs fortes héritées du passé » (p. 39).

Pour éviter cette perte irréparable, une voie moyenne est cherchée par de nouvelles équipes Asiatiques ou Africaines : une adaptation du socialisme et du technicisme qui respecterait l'essentiel des valeurs de leur civilisation. Leçon de fait, cet exposé de G. B. laisse aux cours doctrinaux la révélation des valeurs qui seules peuvent sauver, en les rénovant, les vieilles civilisations.

* *

II. — *GEO-POLITIQUE DU SOUS-DEVELOPPEMENT*

(Alain BARRÈRE)

L'esquisse de G. Balandier reçoit de nouvelles précisions dans ce cours de M. Alain Barrère, prof. à la Fac. de Droit de Paris.

Le sous-développement est une notion générale qui recouvre des situations très diverses. Elle signifie au moins un manque de développement, un retard à combler. Ce retard concerne d'abord un *niveau de vie*, mais pour des peuples qui ont des « *raisons de vivre* ». Or l'apparition de nouvelles conditions de vie entraîne des réactions sur la conception de la vie ; elle oblige à un ajustement délicat de l'âme d'un peuple à la nouveauté de son existence temporelle et de ses rythmes. Le problème est donc celui « d'une montée des peuples... c'est-à-dire d'un progrès dans les moyens de vivre pour faciliter une ascension dans les raisons de vivre » (p. 42). Cette ascension est tributaire de la situation de départ, des obstacles rencontrés, des idéologies intervenant pour l'orienter en mauvais sens, du cadre général de civilisation où elle évolue, monde unifié ou cassé en blocs antagonistes.

Les situations de départ sont très diverses, et cette diversité devient plus manifeste quand on examine avec attention certains traits communs aux pays sous-développés : leur position géographique, leur état démographique, leur mentalité favorisant la stagnation et le gaspillage, le passé historique et la dépendance des métropoles européennes. Un retour sur l'histoire appelle des jugements nuancés : il est vain et funeste de tirer du passé des arguments de discorde ; mieux vaut s'en instruire pour connaître les vrais obstacles au développement et les vaincre.

Ces obstacles tiennent à la nature et à ses produits ; d'autres sont engendrés par le processus du développement : les nécessités d'un plan mettent en relief la carence des cadres administratifs ; l'accroissement des échanges extérieurs voile l'absence ou l'indigence du marché national ; la rencontre des civilisations plus évoluées provoque un mimétisme effréné, où sombrent les anciennes valeurs.

> « Le progrès économique peut être atteint, mais il relègue à l'arrière-plan les éléments extra-économiques, qui sont cependant d'importance capitale. Le confort fait oublier les préoccupations, cependant fondamentales, concernant la santé du corps et la culture de l'esprit, la formation professionnelle adaptée au type ethnique et l'éducation morale. Les fondements d'une civilisation traditionnelle peuvent être ainsi détruits sans que des apports de remplacement soient effectués.
>
> Comment ne se produirait pas alors, devant ce cosmopolitisme qui dépersonnifie, une compensation toute natu-

relle ? Elle se manifeste souvent avec violence, sous la forme d'un nationalisme irrationnel et contradictoire. comme l'est toute compensation » (p. 52).

Essayant de prévoir l'évolution des rapports entre situations de développement et de sous-développement, le conférencier signale que la marge peut s'accentuer, comme il arrive en certaines régions d'Asie et d'Océanie. — La pauvreté des sols est un autre élément d'inquiétude, et de même l'incapacité d'épargner sur la misère pour se donner l'équipement et la formation technique. Bref, on est conduit à prendre conscience de la solidarité qui lie les nations entre elles et au devoir d'une lutte commune. Mais ici reparaît le conflit entre l'Ouest et l'Est, et — pour ne s'en tenir qu'à l'efficacité de leurs systèmes économiques — à l'opposition entre les bienfaits de la libre initiative et ceux de la planification collective.

« (Mais) l'efficacité ne se mesure pas uniquement avec les statistiques de la production ; elle doit aussi tenir compte du coût humain, qui lui-même ne s'exprime pas avec les seules statistiques de la mortalité ou de l'état sanitaire. On retrouve sous une autre forme ces éléments que, faute de mieux, on appelle qualitatifs et qui font état de l'épanouissement de la personne morale et spirituelle, de l'échelle des valeurs, de ces raisons de vivre dont on parlait en commençant et que des moyens de vivre plus abondants ne parviennent pas à remplacer » (p. 58).

Les peuples en voie de développement ont donc à surmonter une tentation de réussite technique, pour remporter une meilleure victoire : promouvoir une civilisation.

* *

III. — *L'EVEIL DES PEUPLES ET LE « TIERS MONDE »*

(René Rémond)

Les leçons précédentes ont étudié le sous-développement sous ses aspects sociologiques et économiques ; R. R. l'aborde sous l'angle psychologique. L'éveil des peuples traduit une prise de conscience, un phénomène de psychologie collective. Il s'inscrit dans un fait, dont il est inséparable, le fait *national*. L'émergence de nouvelles nations se situe dans une évolution qui se déroule avec des caractères différents selon qu'on l'observe en Asie non-islamique, dans le monde islamique ou en Afrique noire. Cependant un trait commun est à retenir : partout l'éveil des peuples procède de la *colonisation*, et cela par deux voies distinctes : soit par imitation ou contagion de la culture européenne, soit par réaction ou rejet de cette même influence. Plus justement faut-il dire que ces deux mouvements ne s'excluent pas ; ils coexistent et composent une mentalité complexe, fertile en surprises.

L'éveil des peuples nous frappe par sa soudaineté : quatre siècles pour édifier les empires coloniaux, quatre décades pour les démolir. Cette formule pour résumer l'histoire est une simplification qui néglige les lentes mutations. C'est cette histoire que R. R. retrace à grands traits.

D'abord les origines. Car, ce que nous appelons « l'éveil des peuples » n'explose pas sans signes prémonitoires. Les deux principaux sont la résistance à la conquête coloniale et les efforts de régénération des institutions autochtones (surtout en Chine et aux Indes). Pour l'observateur attentif, « le sommeil des peuples n'était pas aussi total qu'il paraissait » (p. 67).

L'éveil proprement dit va se manifester en deux âges ou deux étapes caractéristiques. C'est au contact de la civilisation occidentale que se produit le premier éveil, à la faveur des relations qui se multiplient dans tous les ordres ; administratif, économique, culturel. Il intéresse surtout les élites formées dans les universités, où elles se sont pénétrées de la pensée et de l'idéologie occidentales : libéralisme politique et libéralisme individuel.

En synchronisme avec ce mouvement d'imitation, les peuples asiatiques ou africains prenaient conscience de leur spécificité, asiatisme ou africanisme. Cette réaction était favorisée par le spectacle de l'Europe déchirée par deux guerres, où s'engloutissait le prestige de notre civilisation.

Le deuxième âge de la montée des peuples fait suite à la révolution russe, sans qu'on puisse attribuer à celle-ci une influence en tout point déterminante. C'est moins la philosophie marxiste qui intéresse ces peuples que « le communisme comme expérience collective ». Il apporte en effet plus qu'une philosophie, surtout « un modèle, un répertoire d'expériences, des méthodes de gouvernement, une politique économique, une technique d'encadrement des masses » (p. 72). En conséquence, le nationalisme devient un phénomène de masse, avec des militants issus du peuple, plus attachés à l'efficacité qu'aux libertés personnelles.

Dans le présent, ces divers mouvements se rejoignent dans leur commune opposition, dont Bandoeng a apporté la révélation et l'expression. Cette unanimité cache de profonds dissentiments internes ou relationnels. Quelle sera l'évolution de ce Tiers Monde ? Dans le sens d'une balkanisation ou d'une fédération ? Dans un conservatisme tourné vers le passé, ou dans l'ouverture novatrice à l'avenir ? L'Europe peut aider les jeunes nations à sortir de ces impasses.

* *

IV. — *UNE ETAPE HISTORIQUE : L'ERE COLONIALE*

(Joseph Folliet)

Ce n'est pas la première fois que J. F. s'applique au problème de la colonisation. Sa thèse sur le droit de colonisation, son cours à la Semaine Sociale de 1948, sa contribution au vol. collectif d'*Initiation aux problèmes d'Outre-Mer*, sans compter ses voyages d'information en Afrique, l'ont rendu familier avec ce sujet et expliquent la maîtrise avec laquelle cette étude est reprise. C'est une œuvre de sociologue, comme l'exige cette suite consacrée à l'étude des faits, car il s'agit de comprendre le fait de la colonisation et plus encore les problèmes qui survivent à sa liquidation.

— 1° La colonisation s'explique par le *décalage* des civilisations, assurant aux nations avancées une prépondérance technique et militaire. Quels que soient les occasions et le jeu des libertés donnant son visage à l'événement, la colonisation était iné-

vitable. Il est vrai qu'elle aurait pris une autre tournure si elle avait été conduite par d'autres principes que ceux du libéralisme capitaliste ou de l'impérialisme matérialiste.

— 2° La colonisation tend à combler ces décalages. Elle y tend de son propre mouvement et, dans une certaine mesure, par l'action consciente d'une élite généreuse et clairvoyante. J. F. analyse les mécanismes qui entrent en jeu pour réduire les distances.

D'abord les colonisateurs apportent leurs techniques et, pour leur mise en œuvre, se voient obligés d'y initier les indigènes (maniements des machines-outils, des véhicules motorisés, des instruments sanitaires, etc.) — Les décalages économiques se réduisent du fait que l'exploitation d'un pays entraîne le développement de son infrastructure : routes, canaux, voies ferrées, aérodromes. Cependant une ombre au tableau : l'agriculture en plusieurs régions semble se détériorer.

Sur le double plan politique et culturel, la même constatation s'impose. En dépit des freinages opérés par certains coloniaux, voire par certains clans indigènes, intéressés à perpétuer les anciennes coutumes ou situations, la compénétration va son train. Elle est même exigée de manière impérieuse à l'heure actuelle : besoin de techniciens, de cadres moyens, appelant eux-mêmes des cadres dirigeants formés dans les universités ou instituts. Cette assimilation s'accompagne de drames intérieurs décrits au passage.

Vient un moment où la colonisation se trouve mise en cause. Tout n'est cependant pas fini. Car la colonisation qui a remédié à certains décalages en a causé d'autres.

— 3° Ils ne sont pas tous imputables à la colonisation comme telle, mais à la rencontre des civilisations. Certaines régions ont été favorisées par la chance : chance de leur position géographique ou chance de l'intervention de quelque chef hardi et novateur. Plus généralement, l'économie en se modernisant se juxtapose d'abord à une économie archaïque, puis rejette celle-ci dans un état de misère. Parallèlement se développent des disparités sociales et culturelles chez les anciens colonisés : grande bourgeoisie, classe moyenne de fonctionnaires, prolétariat. En somme, en disparaissant, la colonisation laisse de graves problèmes à résoudre. Si les valeurs spirituelles ont été souvent absentes de la phase colonisatrice (sauf par la présence de l'Eglise), il est à souhaiter, conclut J. F., que les chrétiens soient « les guides et les fourriers des peuples en ascension dans la communauté humaine » (p. 97).

* *

V. — *L'AIDE INTERNATIONALE AUX PAYS SOUS-DEVELOPPES*

(Jacques Oudiette)

Cette étude suit le cours du temps. Elle décrit une évolution de mentalité qui donne confiance en l'avenir. La colonisation, entreprise à l'époque du capitalisme libéral, était entachée par le souci du profit. Sa préoccupation principale était l'exploitation du monde plutôt que son développement, au sens humain de ce terme. Et voici que de l'exploitation les esprits s'élèvent à une autre conception, celle de l'assistance financière, technique. Ce qui était impensable naguère devient réalité : des prêts orientés par d'autres considérations que la rentabilité immédiate ; la notion même de gratuité fait son apparition.

Cependant, il y a toujours un aspect de l'assistance par lequel elle peut être blessante pour la fierté d'une nation. Pas plus que dans les relations sociales, le paternalisme n'est accepté dans les relations internationales. La véritable charité conduit d'ailleurs à voir dans les peuples d'outre-mer des égaux et non des assistés. Mais traduire ces pensées généreuses dans les institutions et les faits soulève des difficultés étudiées avec précision dans la deuxième partie de ce cours. Elles ne sont pas insolubles, mais demandent à l'Occident un effort généreux et désintéressé, qui assure d'ailleurs son véritable intérêt. Comment serait-on perdant à retrouver la sagesse évangélique ?

* *

VI. — *LA SEDUCTION DES EXPERIENCES MARXISTES*

(Pierre Abelin)

Les déceptions éprouvées par les Etats sous-développés les ont rendus sceptiques sur les résultats d'une coopération internationale. Une tendance se manifeste, surtout parmi les jeunes, à se tourner vers les pays marxistes qui résolvent avec rapidité des problèmes analogues aux leurs. C'est donc « l'historique des relations de la Russie soviétique avec les pays sous-développés » que retrace P. A., ancien ministre.

Après l'ère stalinienne, caractérisée par son nationalisme dominateur, un tournant a été pris par la Russie pour aborder le Tiers Monde. L'A. présente de manière critique les méthodes neuves de l'U.R.S.S. — A ses côtés la Chine communiste exerce une attirance qui a chance d'être plus décisive. Ce vaste mouvement, éclairé par les sourires de M. « K », ne va pas sans ombre. « Les pays sous-développés sont intégrés, sans qu'ils en aient toujours conscience, à un cadre politique et militaire, qui est de nature à porter atteinte à leur indépendance » (p. 121). Et jusqu'ici les résultats ont été décevants en des secteurs aussi importants que le développement des sources d'énergie, la stabilisation internationale des produits de base, la production agricole.

Néanmoins les pays socialistes gardent leur prestige. Ils bénéficient de quelques réussites spectaculaires ; et ils présentent à des nations pressées de rattraper leur retard, un « modèle de développement » et conjointement une « mystique » d'austérité, d'égalité sociale, d'expansion.

Mais il conviendrait de se dégager d'un esprit de rivalité entre l'Ouest et l'Est, pour travailler à la tâche positive d'éliminer la misère et la guerre. A cet effet, le conférencier souhaite « que les nations les plus évoluées du monde acceptent de promouvoir, dans le cadre d'une coexistence pacifique, une politique de coopération internationale » (p. 126)

Deuxième Partie
RECOURS A LA DOCTRINE

I. — *LA CONCEPTION CHRETIENNE DU DEVELOPPEMENT*

(P. de Soras, de l'*Action Populaire*)

Après les cours qui ont analysé les faits et mis en lumière les options qui s'ouvrent devant eux comme à un carrefour, vient le moment de réfléchir aux valeurs qui doivent guider ces options. « Quelles sont donc les préoccupations-de-valeur qui doivent hanter les artisans d'une politique de développement ? » demande le R. P. de Soras. Sa réponse tiendra dans les trois points suivants : une préoccupation de l'homme, de l'humain dans l'homme, du divin dans l'homme.

La préoccupation de *l'homme* est au cœur de tout problème social, la société avec son Bien commun étant ordonnée à la fin éternelle de l'homme. Cette affirmation est lourde de conséquences pratiques : le R. P. le fait comprendre en prenant comme exemples une politique de birth-control et la conception marxiste du développement.

La préoccupation de *l'humain* dans l'homme fait apparaître les multiples manières de respecter la dignité de l'homme dans le concret de son existence : elle vise à un développement intégral et pas seulement à un relèvement de niveau de vie ; elle sauvegarde l'originalité des diverses civilisations ; elle respecte la situation historique d'un peuple et ses traditions légitimes ; elle tend à une harmonie par le respect d'une hiérarchie des valeurs : sans oublier la nécessité du pain, elle sait que l'homme ne vit pas seulement de pain.

Enfin la préoccupation *du divin* dans l'homme conduit à pénétrer de charité et ainsi à christianiser tout l'essor et toutes les conquêtes de l'homme. La tâche est délicate, car la conquête du monde est ambivalente : elle œuvre pour le Royaume ou contre lui. Elle ne doit pas se confondre avec l'œuvre missionnaire, bien qu'elle ne puisse se passer de l'esprit de l'Evangile.

Aussi un authentique développement a-t-il besoin de la présence de l'Eglise animant une civilisation; et non moins impérieusement il requiert l'engagement d'un laïcat portant la sève chrétienne dans les institutions profanes.

* *

II. — *LA VOCATION DES PEUPLES AU DEVELOPPEMENT*

(R. P. Lebret)

Le R. P. Lebret est particulièrement qualifié pour traiter ce sujet. Le directeur d'*Economie et Humanisme* a maintes fois mis à l'étude avec son équipe les notions de développement ou de montée humaine ; il en connaît les aspects concrets, puisque l'I.R.F.E.D., dont il est vice-président directeur, a précisément pour but d'aider les techniciens à s'adapter à la psychologie et à la sociologie des pays où ils vont exercer leur compétence.

Le titre de ce cours appelle une réflexion sur les termes qui le composent : vocation, peuple, développement. La vocation d'un peuple, définie par analogie avec la vocation d'une personne, est essentiellement un appel à réaliser ce que l'on est en puissance ; mais elle tient compte de la solidarité sociale, car chacun se réalise en respectant les autres et en se donnant à eux. Elle tient compte aussi des conditions concrètes ou se déroule chaque existence, car tout n'est pas possible à tous. En outre, la vocation se distingue de l'aspiration, qui ne se porte pas toujours vers le vrai bien personnel et communautaire.

Le développement est défini comme « la série des passages pour une population déterminée et pour toutes les populations partielles qui l'intègrent, d'une phase moins humaine à une phase plus humaine, au rythme le plus rapide possible, au coût le moins élevé possible, compte tenu de la solidarité entre toutes les populations » (p. 148). Ainsi défini, il rejoint la notion de vocation. Et si l'on trouve chez un peuple une « aspiration à son développement intégral harmonisé », cette aspiration coïncide avec sa vocation ; elle est éminemment respectable.

Il s'en faut que l'aspiration garde toujours cette rectitude. Elle est exposée à de multiples déviations. L'A. les rassemble sous le titre d'aspiration au « plus avoir », terme ambivalent qui joue pour le mieux ou pour le pire. Cependant le R. P. relève avec joie « que l'*aspiration à valoir* n'a jamais été aussi intense et générale qu'aujourd'hui ». Le monde est en marche, en dépit d'erreurs et à travers des expériences douloureuses, vers un état plus humain.

Ces réflexions conduisent à une question plus précise et dont la réponse importe à la prise de conscience de nos responsabilités internationales : cette vocation s'accompagne-t-elle d'un droit ? — Chaque peuple a ses propres responsabilités, ce qu'établira le cours suivant. Au dessus d'eux, il y a un Bien commun (à ne pas confondre avec l'intérêt général) de dimension mondiale. Il crée, à mesure qu'il se dégage et se précise, des devoirs de justice sociale à la même échelle (justice communautaire, dit très heureusement le R. P.) ; à ces devoirs correspondent des droits non stricts, il est vrai, mais très réels. Cet appel au Bien commun conduit logiquement à envisager une montée d'ensemble des peuples, développés ou moins développés, vers leur « plus être ». Les plus avancés ont à se perfectionner encore pour mieux servir (c'est le sens chrétien de toute promotion) ; et ils se perfectionnent d'ailleurs non seulement par une croissance de leur avoir, mais par l'ouverture aux autres et par le don. Une nation se pourrit et se perd dans l'avarice ou l'orgueil ; elle s'accomplit par le don intelligent.

« Qu'ils (les peuples) consacrent annuellement cent milliards de dollars à préparer la destruction est sans doute la folie la plus colossale que l'histoire ait jamais enregistrée. Quand les grands experts des Nations Unies nous assurent que, pour des raisons de défense, l'aide des pays riches, actuellement de quelque trois milliards mal distribués, en partie pour des finalités intéressées, ne pourra atteindre les dix milliards qui arrêteraient tout au moins la régression, nous devrions comprendre l'état aigu de la folie mondiale. Nous ne sommes plus en civilisation » (p. 158).

La vocation au développement concerne donc tous les peuples singulièrement et solidairement. Et c'est la double condition pour que soit remportée la victoire sur la méfiance et la misère, pour que réapparaisse la paix.

* *

III. — *RESPONSABILITE DES PEUPLES VIS-A-VIS D'EUX-MEMES ET VIS-A-VIS DE LA COMMUNAUTE*

(R. P. François HOUANG)

Ce cours reçoit un caractère particulièrement émouvant par la personnalité de son auteur, « prêtre de l'Eglise catholique et citoyen d'un vieux pays asiatique encore insuffisamment développé ». Recueillons encore ce témoignage de sa propre bouche : « Moi qui vis avec angoisse le drame de mon peuple pour s'affirmer face à l'Occident. »

Après le P. Lebret, le P. Houang refuse de suivre les économistes occidentaux qui réduisent le développement à ses aspects techniques et économiques. Ils « confondent par là la civilisation en général avec la civilisation industrielle, telle qu'elle existe en certaines régions de l'Europe et de l'Amérique » (p. 161). Le vrai développement, compris intégralement et appliqué à toute l'humanité, est le problème de l'heure. Longtemps les nations ont été séparées par la distance et l'ignorance réciproque ; l'égoïsme et l'orgueil risquent de perpétuer les ethnocentrismes, mais au détriment de tous. « L'heure actuelle semble favorable à une réconciliation fraternelle des peuples dans la communauté humaine. »

Tous les peuples portent des responsabilités relatives à cette réconciliation dans une promotion universelle. Les pays sous-développés, prenant conscience de leur autonomie, ont à compter sur eux-mêmes ; s'ils peuvent apprendre de l'Occident « l'effort et le sacrifice », ils se garderont de pervertir la hiérarchie des valeurs, en maintenant la primauté du spirituel. Compter sur soi, sans négliger de s'ouvrir aux autres et de collaborer.

Quant aux peuples développés, qui ont reçu le bienfait de l'évangélisation, ils doivent être fidèles à leur vocation. L'Evangile leur apprend que toute richesse est grevée d'une gérance pour le bien de tous ; un propriétaire est un intendant de la Providence. Ces obligations reçoivent aujourd'hui leur extension à la communauté des nations. « La manière de donner vaut mieux que ce que l'on donne », il y a une manière chrétienne de dispenser les richesses : dépassant le paternalisme de la pitié. le chrétien voit en tous les hommes des frères, des égaux en dignité, appelés à monter au partage des mêmes responsabilités, dans la joie de créer ensemble.

L'Occident doit retrouver sa vraie vocation, en faisant retour à ses sources qui sont chrétiennes. Ainsi pourra-t-il aider les peuples sous-développés, sans les détériorer par la communication du matérialisme, techniciste ou marxiste.

* *

IV. — *MONTEE DES PEUPLES ET SALUT DU MONDE*

(André PIETTRE)

La montée des peuples lance un défi à l'histoire et plus spécialement aux chrétiens. Le monde profane a voulu s'organiser en se coupant de la morale et de la religion. Il en est résulté une crise grave que A. P. caractérise en termes saisissants.

Une économie qui s'enfonce dans la misère : c'est celle des pays sous-développés, dont le décalage va croissant. En face « une économie qui s'énerve dans la richesse » : celle des pays riches qui en est réduite à susciter des besoins factices pour continuer à tourner. Bref, l'économie axée sur l'intérêt a fait faillite ; sans renier ce qu'il y a de légitime dans l'intérêt personnel, elle cherche d'autres valeurs qui la sauveraient. C'est l'heure des chrétiens. Sauront-ils la saisir et porter au monde le message qui seul peut éclairer cette recherche ?

Quel est donc ce message de salut ? Le christianisme, par trois traits, provoque un triple engagement aujourd'hui nécessaire.

Il est *religion de la charité*, c'est-à-dire de l'amour fraternel, se prouvant par ses réalisations. Le ferment chrétien jeté dans l'économie fait éclater ses cadres mercantiles et suscite, ce qui était naguère impensable, une « économie de don ». Encore faut-il que l'aide apportée ne soit pas ridiculement insuffisante ou blessante pour celui qui la reçoit.

Religion de l'effort personnel, le christianisme provoque ses adeptes à s'élever spirituellement, en développant tous les talents que le Maître leur a confiés. Cette injonction s'applique aussi bien au donateur qu'à son obligé. Le premier s'élève par le désintéressement, la générosité, l'ingéniosité même à réaliser une société fraternelle ; il transforme l'assistance en assurance et en sécurité. Quant au donataire, son rôle n'est pas passif mais d'effort dans une ligne de fidélité à ses meilleures traditions.

Enfin *religion œcuménique*, ouverte à tous et à tout l'homme, le christianisme doit provoquer un dialogue fécond, où chacun s'enrichit au contact d'autrui, s'ouvrant à de nouvelles valeurs, tout en redécouvrant ses propres trésors.

Troisième Partie
ORIENTATIONS

I. — *LES NATIONS EN VOIE DE SE FAIRE*

(François PERROUX)

Considérant la crise de la nation telle qu'elle a été conçue dans les temps modernes et la pseudo-indépendance dont elle jouit sous le masque de la souveraineté, l'éminent professeur au Collège de France trace une voie : chaque nation doit arriver à se réaliser et à s'autodéterminer moyennant son insertion en des zones de coopération. « Chaque République se fait et se refait inlassablement, elle s'autodétermine en aidant l'autodétermination de toutes les autres par des activités qui, *dès maintenant* et *tout ensemble*, sont locales, intercontinen-

tales et mondiales » (p. 192). C'est à ces trois niveaux qu'il va étudier l'entr'aide désirable « au service de l'homme ».

— 1° Nations en voie de se faire, en marche vers l'indépendance, c'est le cas pour beaucoup de jeunes Etats africains. Ce serait folie d'adopter une conception de la souveraineté qui a été fatale à leurs aînées. Cette remarque de sagesse nous rappelle les mises en garde de S. S. Pie XII contre les dangers du faux nationalisme (cf. *R. M. de Noël* 1954 et 1955, P. I. n° 843-844). Les vieilles nations ont à donner l'exemple, en revisant leurs conceptions et en adoptant une souveraineté limitée. Ensemble, les jeunes nations et leurs aînées ont à se libérer de l'asservissement des puissances économiques et financières. Cette libération exige un effort de travail, adapté aux besoins du pays et guidé par « *un plan de développement* ». L'A. montre avec précision ce qu'on peut attendre de ce plan, les solidarités qu'il met en jeu, les activités qu'il amorce et développe progressivement grâce à un bon équilibre entre les intérêts économiques et les besoins des populations.

Le succès n'est possible que par une victoire sur l'égoïsme des groupes, qu'il s'agisse des régions inégales au sein d'une même nation ou de la nation à l'égard des autres. Nul ne peut s'accomplir en reniant les solidarités dont il vit. La France elle-même, animatrice d'une Communauté, est appelée à reconsidérer ses attitudes. « Dans le dialogue, chaque partenaire accepte d'être changé par l'autre. La Communauté efficace entraînerait la société et l'économie françaises dans un mouvement de conversion profonde. » (p. 199). Cette conversion atteindrait « le genre de vie des Français et les structures de leur production et de leur consommation ». En outre, « une réforme radicale de l'enseignement, de la recherche et même des mœurs de la jeunesse est nécessaire ».

— 2° L'Afrique doit regarder plus loin que son propre continent. A l'exemple de la France, elle doit « mettre dans son jeu l'atout des grands espaces » (p. 201). Une fois de plus, c'est une mise en garde contre les impérialismes territoriaux des jeunes Etats. Chaque nation a son sort lié à la prospérité de l'ensemble ; elle s'efforcera donc de multiplier les relations et d'atténuer les inégalités entre ces trois pôles africains : le complexe maghrébin, les complexes intertropicaux, le complexe sud-africain.

Simultanément l'Afrique est reliée à l'Europe par de nombreux liens économiques et commerciaux. Mais qu'est-ce que l'Europe ? La question oblige à réfléchir sur sa réalité politique, compromise par ses crises internes ou par la pesée des deux Grands. La France, de par sa pénétration africaine, a un rôle de premier plan à jouer pour servir de médiatrice et entraîner une collaboration de toute l'Europe avec les Etats africains.

— 3° Dans « *l'économie planétaire de 1959* », comment ne pas se préoccuper des dimensions mondiales de la collaboration ? Trois grands problèmes sont alors abordés : ceux que posent la puissance du capitalisme, les structures du commerce mondial, la lutte d'influence entre l'Est et l'Ouest.

Le grand capitalisme conserve sa puissance. Elle est sobrement rappelée par quelques données objectives, comme le budget de quelques grandes firmes américaines comparé à celui de la France ou des Etats africains.

« Le chiffre d'affaires de la *General Motors* est à peine inférieur au budget total de la France en 1957 ; celui de la *Ford* et de la *Standard Oil* de New-Jersey dépasse ou atteint sa moitié ; celui des sept plus grandes sociétés américaines dépasse son quart. Ces chiffres d'affaires sont des multiples très élevés des plus gros budgets des Etats membres de la Communauté (Madagascar) et ont un ordre de grandeur auprès duquel les budgets les plus faibles (Mauritanie) paraissent dérisoires.

La corporation géante dispose de services d'information, de représentation, de « diplomatie », supérieurs à ceux d'un grand nombre de jeunes Républiques... Elle avance couverte par un pavillon et soutenue par un Etat. Lorsque la nation de celui-ci est le plus grand prêteur mondial, le meilleur fournisseur de devises fortes et le plus alléchant des clients possibles, le pouvoir de la firme dite privée est énormément supérieur à celui de la nation faible et peu évoluée » (p. 207).

Le tableau doit se compléter par le rappel des alliances qui unissent les sociétés industrielles et financières et qui pèsent sur la politique de leur propre Etat. Néanmoins cette puissance, si elle veut se survivre, est appelée à composer et à accepter certains contrôles d'intérêt général. — Semblable orientation est esquissée en ce qui concerne le commerce mondial.

Quant à l'affrontement de l'Ouest et de l'Est dans l'aide aux sous-développés, F. P. montre, par des exemples significatifs, l'intérêt que présenterait leur rencontre éventuelle au service du Tiers-Monde. Mais on peut se demander si l'idéologie communiste acceptera les assouplissements permettant la collaboration, ou si son dogmatisme impénitent continuera à fausser toute tentative de dialogue.

En finale, le propos de F. P. se dégage avec netteté. Il s'agissait du passage « de la quasi-nation à la nation policée ». Ce passage intéresse toutes les nations ; et la « nation policée reste encore à inventer » (p. 213).

* *

II. — *LES OBJECTIFS HUMAINS D'UNE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT*

(Gilbert PONCAULT)

Le Secrétaire général de l'Union Panafricaine des Travailleurs Croyants se trouva retenu en Afrique au moment de la Semaine Sociale. Heureusement on trouve dans le volume que nous analysons le texte du cours qu'il devait prononcer.

Africain d'origine, G. P. se réfère à des situations africaines ; mais les réflexions qui accompagnent les faits et statistiques, sont de portée générale. Les « objectifs humains » que doit déterminer le conférencier, sont pour une part inséparables des visées économiques ; ils forment pour une autre part un programme spécifique.

— 1° Dans le *secteur économique*, le développement doit être conduit avec le souci de l'homme. L'industrialisation peut trahir l'humain, si elle reste de manière plus ou moins déguisée une « écono-

mie de traite ». Même la construction d'un grand hôpital ou d'un lycée peut flatter le prestige de l'européen, sans servir efficacement les besoins urgents du peuple africain.

— 2° Dans les *secteurs non-économiques,* nous trouvons les nombreux chapitres d'un plan de promotion humaine : santé, enseignement, culture, bien-être. Cette partie, enrichie de données statistiques, abonde en remarques de sagesse, dont maint européen tirerait profit.

A l'heureux constat de la régression des endémies et épidémies africaines, s'allie l'inquiétude née de l'apparition des maladies sociales (alcoolisme, prostitution, carence alimentaire, et leurs conséquences). Parfois l'effort sanitaire échoue, faute de psychologie qui éviterait de heurter l'âme africaine (p. 219-220). L'enseignement « a fabriqué davantage de gens ayant un certificat d'études, sans les rendre utiles au développement réel du pays » (p. 221) ; il a déséquilibré moralement la jeunesse par méconnaissance des valeurs morales et familiales ; « il est urgent que nous ayons des écoles véritablement éducatives » (p. 222).

— 3° Ce cours se termine par un copieux exposé du manifeste de l'U.P.T.C. (Union Panafricaine des Travailleurs Croyants), manifeste « qui n'a pas encore reçu le retentissement qu'il mérite ». Ses titres sont relatifs au plan général de production, au développement de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, de la formation technique, du crédit, de l'infrastructure. Mais on ne sort pas du sujet, si l'on remarque que les objectifs économiques ne perdent pas de vue l'homme dans le cadre concret de son existence, l'homme dont il faut assurer la promotion.

* *

III. — *FAIRE DES HOMMES*

(Dr Louis-Paul Aujoulat)

Un sous-titre annonce : « *évolution culturelle et formation des cadres* ». Si le Dr A. n'est pas un africain d'origine, son long séjour au Cameroun et son action à la fondation médicale d'*Ad Lucem* l'ont établi en sympathie profonde avec l'âme africaine. Son cours s'en trouve illustré d'anecdotes et d'observations directes propres à nous ouvrir les yeux et à nous entraîner dans la même sympathie. Le problème est posé dans toute sa gravité : la modernisation des peuples attardés sera-t-elle payée de « la perte de leur âme » ? Doivent-ils rejoindre le niveau technique des peuples dominants, en renonçant aux richesses de leurs traditions ?

— 1° Le premier problème est donc celui « de la *sauvegarde des valeurs africaines,* dans le contexte si déshumanisant du monde contemporain ». La solution n'est pas aisée. Les élites et les masses sont « sollicitées par des aspirations contradictoires : partagées entre leur nostalgie de la tradition et leur soif de modernisation, avides de techniques autant que farouchement hostiles à l'absorption occidentale » (p. 239). Leur effort doit partir des structures de base, redécouvertes avec les valeurs qu'elles incarnent, pour y greffer « les structures modernes indispensables, dites de dépassement » (p. 240).

— 2° Le deuxième problème est celui des *transferts de responsabilités.* Les élites africaines ont à relayer les cadres européens pour conduire elles-mêmes leur évolution. L'Afrique ne peut se faire sans les Africains. Sans doute, elle a encore besoin de l'apport européen. Mais l'enseignement doit « être repensé en fonction des nécessités africaines ». Le Dr A. nous le fait comprendre en mettant en parallèle l'intellectuel déraciné et le militant formé au contact des réalités dont sa vie est tissée. Une conclusion s'impose en faveur « des Ecoles de cadres implantées sur place ».

— 3° Le troisième problème exposé ici, est celui des « *générations sacrifiées* », c'est-à-dire « des premières vagues de l'élite africaine ou malgache formée à l'occidentale ». Elles ne trouvent pas toujours, en revenant au pays, la place dont elles avaient rêvé. Elles souffrent d'une crise douloureuse : incomprises de leur milieu, rejetées du milieu européen. Cette jeunesse est alors tentée de rompre avec la tradition et de « faire passer les techniques avant l'esprit », ou encore de « se replier dans un embourgeoisement confortable, de se féodaliser dans le cadre des structures politiques autoritaires, dès qu'elle parvient à en détenir les leviers ». — Pour surmonter ces tentations, cette élite a besoin de trouver en face d'elle une masse consciente de ses besoins et suffisamment éclairée : d'où l'importance de l'éducation des masses. Au reste, tous ont besoin d'être animés par une mystique.

Aussi le cours se termine en soulignant le rôle nécessaire de militants chrétiens, surgis des chrétientés locales. Si des militants communistes exercent une attirance sur les masses, la raison en est qu'ils sont porteurs d'une espérance et réalistes. Mais les chrétiens ont une espérance mieux fondée et plus belle. Et qu'est-ce qui « les empêche d'être aussi réalistes et non moins efficaces ? » (p. 253).

* *

IV. — *LES OPTIONS ECONOMIQUES DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT*

(Maurice Byé)

Un excellent départ nous met en face du problème réel. N'imaginons pas une nation simplement retardataire sur une autre, et cette dernière, par ses exemples et échanges, entraînant la première jusqu'à la hausser à son niveau. En réalité, la pénétration de la nation puissante se fait à la manière d'une enclave ou d'une « île », c'est-à-dire d'une implantation d'activités qui au début ne se lieront pas aux activités autochtones.

« Il y a, dès lors, économie dualiste ou pluraliste, ou non-intégrée, ou disjointe ou désarticulée... La « *disjonction* » se manifeste, à la fois, par la rareté des relations intersectorielles enregistrées, en une période donnée, entre l' « *île* » moderne et le reste de l'économie du territoire (économie de subsistance) et par l'absence d'un mécanisme d'entraînement du second secteur par le premier...

Il y a Bombay, son industrie et son commerce en croissance. Il y a l'Inde dont le paysan a vu la surface

à sa disposition décroître de 15 % en cinquante ans.
Il y a Casablanca, son port, ses usines et ses bidonvilles. Mais 70 % de la population marocaine reste au stade de l'économie de subsistance... Et tandis que le rendement des surfaces cultivées en blé croît de 50 % de l'avant-guerre à l'après-guerre pour ce qui concerne l'agriculture « *moderne* », ce rendement demeure sensiblement constant dans l'agriculture « *traditionnelle* ».
Le véritable sous-développement se manifeste par cette asymétrie... » (p. 258).

Or le simple jeu des mécanismes économiques ne corrige pas ces défectuosités : l'histoire a démenti l'illusion du libéralisme sur ce point. Quel remède à cette situation ?

— 1° Certaines options doivent être prises *à l'intérieur* des Etats. Ne soyons pas dupes des chiffres, sans penser aux hommes. Que signifie une élévation moyenne du niveau de vie de 5 % ? Peut-être l'enrichissement d'un groupe privilégié, bénéficiaire de « royalties », alors que les masses s'enfoncent dans leur misère. Aussi l'effort ne doit pas porter sur une moyenne, mais « il sera fait pour le plus misérable » (p. 261).

M. B. montre par quelles voies arriver à une économie profitable à tous. L'implantation de *pôles de développement* est nécessaire. Disons ici que les économistes actuels entendent par cette expression « un ensemble d'unités motrices qui exerce des effets d'entraînement à l'égard d'un autre ensemble économique ou territorial défini » (F. Perroux).

Mais ces pôles ne feront sentir leurs effets d'entraînement qu'à certaines conditions : un souci de décentralisation des initiatives et de promotion agricole, une adhésion des populations locales, et cette adhésion ne peut être obtenue sans modification des structures sociales. Pour prendre l'exemple de l'agriculture, « il faut chercher les formes d'exploitation les plus adaptées et au progrès et à la tradition » (p. 265). Ainsi est-on conduit à une véritable révolution sociale.

— 2° L'existence des peuples sous-développés appelle une réponse des développés. Même l'absence de réponse cache une manière de répondre et d'accepter les conséquences de ce refus. On ne peut donc éviter les « *options externes* ».

Déjà se pratique « l'économie de don ». Mais le titre est équivoque et a servi parfois à dissimuler des exploitations économiques ou stratégiques. Les dons reçus par le sous-développé doivent lui permettre de réaliser son plan de développement. Cela requiert un certain nombre de garanties concernant prix et débouchés, protection d'une industrie naissante : le donateur (nation ou ensemble international) doit lui-même s'adapter au donataire ; il est amené à sortir de l'économie libérale, à adopter un plan en vue d'une aide efficace et durable.

L'entreprise demande de la hardiesse. « Soumettre le destin du monde, dira M. B. en conclusion, à la promotion des peuples les plus pauvres, c'est fondamentalement créer un système différent de celui qui était fait pour répondre aux besoins de la demande solvable » (p. 274).

* *

V. — *LA FAIM DU MONDE ET L'AVENIR DES ECONOMIES AGRICOLES*

(Louis Estrangin, président de la Fédér. Nationale des C. E. T. A.)

La faim... c'est l'aspect tragique du sous-développement. Or, du fait de la « démographie galopante », ce fléau semble défier les accroissements de richesse. Puisque ce cours appartient au cycle des orientations, il lui suffit d'une brève évocation de la situation, qui lui servira de départ. Les besoins de l'humanité vont en croissant.

« Pour que les mal nourris aient au moins une certaine impression de progrès, il faudrait atteindre, au total, un taux de croissance annuel des productions végétales d'au moins 5 %. Or, depuis vingt ans, l'augmentation de ces productions n'a que légèrement dépassé le taux de 1 % » (p. 279).

Ce retard peut-il être rattrapé ? Entre l'optimisme des uns et le pessimisme malthusien des autres, L. E. garde un espoir, qui ne sous-estime pas les difficultés. Ces difficultés tiennent à la distribution des sols exploitables, à l'insuffisance des équipes de chercheurs et vulgarisateurs agronomes, à la lenteur relative des rythmes de la vie qui conditionnent l'agriculture. A ces difficultés techniques s'ajoutent celles d'ordre financier ou d'ordre social et culturel. Ces dernières freinent les réformes agraires, découragent l'adhésion des masses ou les maintiennent dans une indifférence étrangère au progrès.

Cependant, la misère des sous-développés presse tout développé, et surtout les chrétiens, d'intervenir. Au reste les difficultés recensées ne sont pas insurmontables. Et le conférencier trace un programme qui n'a pas d'autre prétention que d'être à la portée des organismes professionnels, voire des bonnes volontés individuelles. Des vocations de chercheurs ou de moniteurs agricoles ne surgiront-elles pas à cet appel ? Elles devront s'employer avec humilité, de manière adaptée au pays, au service des plus pauvres.

Sans doute, cette action reste conditionnée par la conjoncture économique locale : la proximité d'une industrie, à concevoir pas nécessairement comme « de très grandes unités de base, mais un nombre appréciable de petits établissements, même de type sommaire » (p. 289) ; une meilleure utilisation des forces de travail inemployées ; l'injection des crédits nécessaires, mais dispensés aux paysans ou aux collectivités paysannes. Ainsi « l'effort de la masse est réellement soutenu... (tandis que) des crédits globaux passant par les Etats risquent d'être affectés à des actions plus spectaculaires ». L'aide financière pourrait être assurée par un service international des Caisses de Crédit Agricole : ainsi apparaîtrait un beau geste de solidarité « entre paysans au profit des paysans les plus souffrants » (p. 291).

Des progrès sont à réaliser au plan psychologique et social. Ici l'action des agronomes aurait besoin d'être doublée par celle « de spécialistes des sciences humaines » : au lieu de faire table rase du passé, faire évoluer les cadres locaux. Deux directions sont ici données : adaptation des formules coopératives à la mentalité communautaire

de la paysannerie africaine, — et une certaine intervention du pouvoir civil, nécessaire pour organiser la recherche et la vulgarisation, comme pour procurer les investissements ou les réformes agraires

En somme, un programme à la fois modeste et ambitieux, réaliste et soulevé par l'idéal chrétien. Il ne perd pas de vue ce qui doit être le but dans cette lutte contre la faim : « tenter de faire monter la masse entière des paysans, fût-ce de peu, mais toute entière » (p. 284).

* *

VI. — *TRANSFORMATIONS POLITIQUES ET SOCIALES IMPLIQUEES PAR LE DEVELOPPEMENT*

(Robert Delavignette)

Le problème est si vaste et si complexe que le conférencier commence par le limiter. Les transformations politiques s'imposent non seulement aux sous-développés, mais aux nations qui apportent leur aide. Ainsi toute l'humanité est entraînée dans un processus de renouvellement. « Le propre du développement est de mettre en lumière la solidarité où tous les peuples sont engagés et la nécessité où ils sont tous de reviser leur propre système politique et social » (p. 297). Remarque à laquelle conduisait déjà l'analyse économique de M. Byé. — D'autre part, des transformations ne sont pas des constructions sur table rase ; mais elles partent de situations très diverses. Devant tant de difficultés, R. D. restreint son sujet : laissant de côté les transformations des anciennes métropoles, il étudiera seulement celle des Etats à développer, — et, de manière plus étroite, il s'attachera aux Etats africains et malgache, qu'il connaît particulièrement.

— 1° L'exposé des *transformations politiques* est clair et original, comme on peut l'attendre de l'ancien Gouverneur général, si lié à son sujet. Le développement, dit-il, a conduit à la planification étatisée, qui s'est substituée aux entreprises et initiatives privées. La planification a vite révélé l'impossibilité d'une réussite sans l'indépendance du territoire planifié. Pourquoi ? Parce que « planification signifie discipline, et (dans le cas présent) discipline signifie austérité » (p. 301). Seul, un peuple libre consent à cette austérité.

Mais cette liberté ne peut se passer d'aide étrangère : de nouvelles difficultés alors surgissent, qui dépassent le cadre de ce cours. Quant aux institutions politiques africaines, R. D. expose les dangers auxquels elles sont exposées : le parti unique, la dictature, sans le contrepoids de corps intermédiaires. Aussi préconise-t-il une double orientation : le développement de la vie provinciale et des communes rurales ; à une autre échelle, la fédération des nouveaux Etats en de grands ensembles.

— 2° « Les *transformations sociales* sont plus profondes et leur détection comme leur prospective sont infiniment plus ardues » (p. 306). Cependant la rencontre de la civilisation occidentale produit déjà un résultat constatable : l'apparition d'une nouvelle classe. Cette constatation amène cette réflexion : le développement entendu comme « recherche d'un niveau de vie élevé » transpose en Afrique nos inégalités sociales.

Poussant l'analyse, on découvre que cette contradiction serait résorbée, si la masse africaine était transformée socialement de manière à participer véritablement au développement. Il serait sage de procéder par une évolution interne du droit coutumier, « de ce droit coutumier, qui est le droit positif émanant du génie africain ou malgache » (p. 307). Deux exemples illustrent ce propos : celui du mariage dotal en Afrique, et celui des cérémonies funéraires à Madagascar.

Les transformations sociales ont besoin d'être soutenues par une spiritualité renouvelée, adaptée aux problèmes de notre ère technique. « Mettez *l'intérieur* dans les âmes, disait le P. Chevrier, *l'extérieur* viendra toujours. Mettez l'extérieur, vous n'aurez rien fait. » Le conférencier fait application de cette sentence au développement qui ne mettrait en œuvre que des moyens politiques, techniques, financiers. Il n'en sortira rien de valable. C'est aux meilleurs des Africains, vivifiés par la grâce du Christ, à inventer les réponses originales aux problèmes sociaux du travail et du loisir.

* *

VII. — *PARTICIPATION DE LA FRANCE A LA MONTEE DES PEUPLES*

(Pierre-Henri Teitgen)

L'ère coloniale, évoquée dans l'introduction, devait aboutir à la décolonisation : la mise en tutelle d'un peuple ne se justifie que par un propos de le conduire à sa libération. Loin de regretter les actes qui ont fondé la Communauté et y ont annexé la liberté d'en sortir, la France doit loyalement aborder ses devoirs nouveaux, soit à l'égard des pays de la Communauté pris individuellement, soit à l'égard des mêmes, considérés dans la Communauté.

— 1° Des *conventions bilatérales* peuvent s'établir entre la France et chaque Etat de la Communauté. M. T. en expose les conditions qui respectent la liberté des parties contractantes. De telles conventions interviennent pour déterminer l'aide que la France continuera d'assurer : aide économique et financière, aide en personnel. Dans les deux cas, la France doit se souvenir que le don doit être désintéressé, évitant que l'aide économique ne se tourne en pression politique, ou que la présence de cadres et fonctionnaires n'infléchisse les décisions des autorités suprêmes ou leur exécution.

L'aide que la France s'engage à continuer pèse lourdement sur son budget : quelque 300 milliards de francs par an. L'opinion publique doit être informée et préparée à consentir à ces sacrifices.

— 2° Outre les relations bilatérales, la France rencontre les jeunes Etats comme membres de la Communauté. C'est en jouant son rôle propre au service du bien commun, que chaque Etat édifiera sa propre personnalité. Il en va d'un Etat comme d'un individu : « il n'acquiert conscience et responsabilité de lui-même qu'en se dépassant » (p. 327).

« Trois périls menacent les jeunes Etats africains : les rivalités internes de races et de tribus... la tentation du parti unique et totalitaire... la discordance des plans d'équipement » (p. 327). Or, la rencontre et la collaboration dans le cadre de la Communauté offre des chances de surmonter ces périls et d'assurer aux Etats leur unité, leur liberté, leur développement. C'est en nous initiant au fonctionnement des institutions de la Communauté que le conférencier expose ses vues. Mais la Communauté, et même l'ouverture des gouvernements africains aux institutions européennes, sont des voies authentiques de développement. Moins une société est « *close* », repliée sur elle-même, plus elle devient « *ouverte* » sur les valeurs universelles.

Depuis la session d'Angers, les événements se sont précipités, si bien que l'exposé de M. Teitgen est déjà dépassé. Les Etats africains ont acquis la pleine indépendance, assortie, pour plusieurs, d'accords librement consentis ; ainsi se maintient une Communauté, en vue d'une coopération poursuivie.

On pourra faire la mise au point en consultant la *Revue de l'Action Populaire*, juin 1960, numéro spécial, notamment l'art. de H. Merle, — ou *Feuilles de Route*, 1960, n° 9, p. 2-3 (aux édit. de la Chronique Sociale).

* *

CONCLUSION

De tous ces travaux, tenant compte aussi des carrefours, la Commission des Semaines Sociales a dégagé des conclusions, principes et directives pour l'action. Ces conclusions ont reçu une large diffusion grâce à la presse catholique (*Croix de Paris, Documentation Catholique,* hebdomadaires diocésains, etc.). Il ne sera pas inutile d'en reproduire ici le dernier paragraphe.

« La Semaine Sociale propose aux chrétiens de bonne volonté quelques lignes d'action immédiate, à la portée de chacun :

1° L'aide matérielle, intellectuelle et morale aux représentants des peuples en voie de développement, étudiants et ouvriers, résidant en France, afin de leur donner la formation nécessaire à leurs tâches futures ;

2° La formation des cadres locaux dans les pays en voie de développement, — œuvre qui a été commencée, en Afrique et en Asie, par les Secrétariats sociaux ;

3° L'aide aux écoles fondées, dans les pays en voie de développement, par les missionnaires, — écoles qui ont déjà formé beaucoup de cadres locaux ;

4° La sélection et l'orientation des vocations soit vers les organismes internationaux ou mondiaux qui travaillent au développement, soit vers l'aide directe à tel ou tel peuple en voie de développement. Un remarquable travail a déjà été fait, à cette fin, par des organismes missionnaires laïques ;

4° Une action vigoureuse et méthodique sur l'opinion des pays industriellement équipés, par les conférences, les cercles d'études, la presse, la radio, etc.

N'est-il pas vrai que tel ou tel point de ce programme est à notre portée ? Et donc que chacun peut, à sa place et selon ses moyens, apporter sa contribution à la « montée des peuples dans la communauté humaine » ?

A. Tillet.

* *

N. B. — Les carrefours de cette Semaine Sociale ne se trouvent pas dans le volume que nous avons analysé. Ils ont paru dans un numéro spécial de la revue *Chronique Sociale*, 1960, n° 4, ayant pour titre : « *Quelques problèmes du sous-développement et du développement* ». Ces problèmes sont les suivants : la formation féminine en pays sous-développés, — l'adaptation de l'homme au travail, — l'habitat dans les pays sous-développés, — la radiodiffusion au service de l'éducation, — la recherche au service de l'action, — étudiants et intellectuels d'Outre-Mer en France.

La *Revue d'A. P.* de juin 1960 (déjà citée) est entièrement consacrée aux « *Chances de l'Afrique Noire* » ; elle contient un ensemble d'études sur les institutions politiques, l'économie, l'évolution de la société (notamment évolution de la femme), situation de l'Eglise dans les nouveaux Etats.

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

COLLABORATION AU CONCILE

Q. — Puisque l'Eglise tout entière est invitée à tendre ses intentions et sa prière vers la préparation du prochain Concile, il y a des simples prêtres qui, tout en priant, pourraient avancer certaines suggestions utiles, relativement à la vie ecclésiastique et aux méthodes d'apostolat.

On demande si, parmi les organismes institués pour la préparation de la grande assemblée ecclésiale, il y a une sous-commission ou même un simple bureau habilité à recevoir l'expression modérée et très respectueuse de ces souhaits et de ces points de vue ?

R. — La sollicitude du clergé aussi bien que des fidèles pour la préparation et le succès du futur Concile répond parfaitement aux vœux du Souverain Pontife, qui, en maintes circonstances, a exprimé « sa grande joie, non exempte de quelque appréhension » relativement à ces assises solennelles de la chrétienté qui se tiendront pour la seconde fois au Vatican.

Selon les paroles mêmes de S. S. Jean XXIII, qui en prit l'initiative, ce concile œcuménique est une vaste entreprise « *opus grande est* » (allocution consistoriale du 28 mars 1960). Cette consultation

« de personnes hautement qualifiées et appartenant à différentes nations, donnera cet avantage certain que l'on se rendra compte plus nettement des différents besoins de tel et tel pays, que l'on éclaircira mieux les principaux points de doctrine et de discipline, pour l'accroissement de la ferveur de la vie chrétienne et de l'apostolat » (*ibid.*).

Ces paroles du Chef de l'Eglise indiquent assez son désir d'entendre les voix et de recueillir les avis de la chrétienté toute entière, non pas pour adopter les suggestions (parfois opposées) d'un chacun ou pour codifier les vœux exprimés par des groupements ethniques aux préoccupations fort bigarrées, mais pour être mieux informé des besoins de chacun et prendre ensuite les décisions les plus aptes à procurer le bien de l'ensemble.

Pour réaliser ce dessein, une triple tâche a été prévue :

1° Au premier stade l'*information :* sur quels points de doctrine ou de discipline le Concile devra-t-il porter son attention ? Ce premier stade semble bien, à cette heure, à peu près révolu. En effet, tous les évêques du monde ont été appelés à envoyer au centre de la chrétienté leurs vœux et leurs suggestions, cela dès la fin de l'année 1959. Les Universités ont été ensuite consultées et elles ont dû envoyer leurs *vota* avant le 30 avril 1960. Tous ces envois ont été dépouillés et les résultats ont été mis sur fiches.

Il n'est pas très difficile d'imaginer la quantité et la variété des suggestions qui ont été ainsi rassemblées. Un tri s'est sans doute imposé, soit parce que les vœux exprimés étaient parfois contradictoires (il en fut ainsi lors de la consultation des Ordinaires, qui précéda la rédaction du Code canonique) ; soit parce que les suggestions, trop particulières, n'intéressaient pas le bien général de l'Eglise, donc n'étaient pas du ressort d'un Concile œcuménique ; soit enfin parce que les questions proposées étaient purement disciplinaires et trouveraient leur place dans la révision du Code, également en projet.

2° Après ce premier dépouillement, les questions jugées dignes de figurer au programme du Concile furent réparties entre douze commissions [1], correspondant aux grands problèmes qui seront à l'ordre du jour de l'Assemblée :

1° Commission théologique (tout ce qui intéresse la foi et la morale) ; 2° Commission pour les évêques et le gouvernement des diocèses ; 3° pour la discipline du clergé et des fidèles ; 4° pour les religieux ; 5° pour la discipline des sacrements ; 6° pour la liturgie ; 7° les études et les séminaires ; 8° les églises orientales ; 9° les missions ; 10° pour l'apostolat des laïcs et l'action catholique ; 11° un secrétariat pour la participation des non-catholiques ; 12° un secrétariat pour la presse, la radio, le cinéma et la télévision.

A la tête de chacun de ces organismes est placé un président (le plus souvent cardinal), assisté d'un secrétaire. Ceux qui en font partie sont appelés « membres » ou « consulteurs ». Leur travail consiste proprement dans l'*étude* et l'*approfondissement* des questions qui seront soumises à la délibération des « Pères » du Concile. C'est le second stade de la préparation.

3° Le troisième stade sera celui de la *délibération* et de la *décision.* Cette tâche sera réservée à ceux qu'on nomme les « Pères » du Concile, c'est-à-dire à ceux qui y sont convoqués « de droit » ou que le pape juge bon d'y appeler. On en distingue une double catégorie : ceux qui ont voix *délibérative,* et ceux qui n'ont que voix *consultative* (thélogiens et canonistes). Cfr. can. 223.

4° Nous avons laissé entendre à notre consultant que le stade de l'*information* est actuellement dépassé, puisque les *vota* ou suggestions fournies par les Evêques et les Universités catholiques sont maintenant enregistrés. Par ces deux organes, de nombreux *desiderata* du clergé et même des fidèles ont été portés au Saint-Siège. Les Evêques eux-mêmes et les professeurs des Facultés ecclésiastiques se sont d'ailleurs fait un devoir de s'informer autour d'eux des sujets qui pouvaient être utilement traités au Concile.

Est-ce à dire qu'aucune suggestion nouvelle ne puisse être faite et entendue, à l'heure où nous sommes ?

Sans doute les sujets à étudier ont été distribués aux membres des Commissions, comme aux consulteurs, depuis plusieurs mois déjà, et les intéressés sont au travail sur les textes qui leur ont été communiqués. Mais il est entendu qu'ils peuvent encore suggérer et traiter des questions qui sont du ressort de la Commission dont ils font partie, pourvu que ces questions intéressent le bien général de l'Eglise.

Cela étant, nous pouvons répondre à notre correspondant :

a) que s'il a une question vraiment importante dont la solution procurerait un plus grand bien à l'Eglise, il peut encore la faire connaître à l'un ou l'autre des « membres » de la Commission compétente. Si cette proposition ne figure pas déjà dans les *vota* exprimés, elle pourra être énoncée lors de la réunion de la dite Commission. Nous disons bien : s'adresser à un « membre », plutôt qu'à un « consulteur » (les noms des uns et des autres ont été publiés), car ces derniers n'étant pas obligés de se rendre aux réunions de la Commission ont, par définition, moins de contact avec elle et une autorité moindre.

b) Que cette intervention ne soit pas intempestive, mais marquée au coin de la sagesse et de la discrétion. Une assemblée œcuménique ne peut s'occuper de *tout !...* Il serait indécent de porter à son audience des sujets qui reflètent des préoccupations trop locales ou trop personnelles.

c) Enfin il faudra distinguer les questions fondamentales, qui touchent les structures profondes de l'Eglise et qui ont leur place normale dans les délibérations conciliaires, des questions plus superficielles n'intéressant qu'un point particulier de la discipline : celles-là seront réservées pour trouver place dans le projet de réforme du Code de droit canonique.

En un mot, s'il est louable que tout clerc — et même tout fidèle — porte un intérêt sincère au progrès de l'Eglise et à son adaptation aux besoins de notre temps, alors que l'humanité semble bien amorcer un « tournant de son histoire », ce serait une incongruité que d'espérer voir triompher, grâce à un concile, des vues trop personnelles ou des projets trop intéressés. Dans une entreprise de cette envergure, c'est le bien de l'ensemble qu'il faut surtout considérer.

A. BRIDE.

[1] En réalité, il y en a *quatorze,* mais la 13e est un Secrétariat administratif pour l'organisation technique et économique du concile. La 14e qui n'a pas d'attributions spéciales mais supervise toutes les autres, est présidée par le Saint-Père en personne et a pour secrétaire Mgr Felici.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

LA PERSONNE ET L'ŒUVRE DE MGR LUQUET

Aperçus théologiques

La formule publicitaire n'a rien ici d'exagéré : le livre qui vient de paraître sur Mgr Luquet [1] nous est indiscutablement « une révélation ». La présentation qui en a été faite récemment dans l'*Ami* [2], en nous dispensant de retracer le *curriculum vitæ*, tellement extraordinaire d'ailleurs, du personnage [3], nous permettra d'autant mieux d'insister sur l'intérêt que peut trouver en lui le théologien.

Certes l'historien de l'Eglise aura profit à connaître Luquet. Il suffirait pour en être d'accord, de voir le nombre et l'éventail de ses correspondants : la liste qui nous en est donnée (p. 119, 120) est impressionnante et ce n'est assurément pas pour parler de la pluie et du beau temps qu'il entretenait des relations avec tant et de si hautes personnalités. Sa mission en Suisse, — même si elle ne fut pas un succès, — et les écrits qui s'y rattachent, lui ouvriraient, en tout cas, la porte de la grande histoire ; de même le souci qu'il a du rétablissement, en projet, de la hiérarchie catholique en Hollande, ou la préoccupation qu'il porte avec lui de ce que nous appelons de nos jours « l'union des Eglises ».

Sa forte personnalité a épousé d'une façon typique le XIX^e siècle avec, peut-être, certaines de ses limites et de ses illusions, mais aussi avec sa générosité et sa grandeur. La crise de la foi qui agita sa jeunesse, poussée jusqu'au sacrilège et au blasphème, est caractéristique à cet égard. Et de même le sombre romantisme qui, par exemple, le faisait alors se complaire « avec d'inexplicables délices » parmi les tombeaux... Sa vocation missionnaire, d'autre part, et sa piété, ses dévotions, expriment exactement son époque. Que dire de ses tendances libérales ? Un texte comme celui où il avance que « puisque la liberté devient maîtresse du monde et le transforme, le temps [lui] paraît irrévocablement accompli où l'Eglise doit mettre ses principales espérances dans la conquête pour elle de cette liberté... » et que, pour cette raison, il a « préféré traiter partout les questions d'après le droit commun, au lieu de [s'] attacher à défendre des privilèges », un tel texte respire, à l'évidence, une mentalité très « 1848 ». Ses tendances sociales vont de pair et l'on ne peut qu'admirer certaines pages de ses *Eclaircissements*, contre l'exploitation capitaliste et colonialiste de la main-d'œuvre féminine par exemple, lorsqu'on se rend compte qu'elles datent de 1845.

M. le chanoine Roussel a donc eu raison de faire sortir de l'ombre où il était à peu près totalement oublié depuis un siècle, l'homme étonnant que fut Mgr Luquet. Son livre traduit le tout premier effort pour s'emparer de l'immense matière que représentent les archives personnelles de l'évêque missionnaire (œuvres imprimées, dossiers manuscrits, correspondance active et passive). On dirait le pinceau de lumière qu'un phare projette à la ronde sur l'horizon sans pouvoir l'arrêter sur un point en particulier. Il appartient désormais aux spécialistes, en profitant de la remarquable aubaine qui leur est offerte, de scruter pour lui-même chaque point de cet immense domaine et d'en tirer parti [4]. La belle figure de Mgr Luquet en sortira encore grandie sans aucun doute, et l'histoire du XIX^e siècle mieux connue [5].

* *

Ce n'est pas là-dessus, pourtant, que nous voulions insister mais sur sa doctrine missionnaire. Luquet séminariste n'a pas fait des études tellement remarquable, objectivement parlant, soit en philosophie, soit en théologie ; et, nous le tenons de lui-même, il ne fut pas des plus brillant dans ses examens. On peut l'en excuser, lui et toute sa génération, quand on sait les lacunes des études religieuses en France, en cette première moitié du siècle [6].

Il est douteux, en tout cas, que l'idée d'une « théologie de la mission », même embryonnaire, ait alors existé. L'enseignement des fondements dogmatiques de la vocation missionnaire était assez inconsistant sous l'immense et généreuse ardeur qu'elle manifestait. Quant à Luquet lui-même, « je n'avais, écrit-il, envisagé jusqu'alors les missions que comme moyen de sanctification personnelle : j'y voyais d'abondantes souffrances à espérer, ma

[1] Chanoine René ROUSSEL, avec collaboration du chanoine Paul VIARD ; *Un précurseur : Monseigneur Luquet* (1810-1858), *des Missions Etrangères de Paris*. In-8 de XIV-124 p., 5 reproductions hors-texte, Langres, 1960 ; franco, 7 NF. (Ecrire à la Société historique et archéologique de Langres : C. c. p. 769.02 Dijon).

[2] N° 28 (14 juillet 1960), p. 447. — S'il nous était permis d'y ajouter quelques mots, nous aimerions prévenir sur un point la critique en vue de la désarmer. Il se peut, en effet, que certains détails d'histoire locale ne revêtent pas le même intérêt pour tous les lecteurs, mais ceux-ci voudront bien se souvenir que ce « monument du centenaire » a été élevé à Mgr Luquet par ses compatriotes et que, pour eux, les moindres précisions de la « petite histoire » devenaient précieuses. Aussi bien l'ouvrage a-t-il été bien accueilli puisqu'il obtint le prix littéraire du Conseil Général de la Haute-Marne en 1958. Mais on s'apercevra vite que l'intérêt du livre dépasse de beaucoup le plan local, comme l'avaient bien compris ces évêques, ces directeurs d'Œuvres missionnaires, ces congrégations, qui ont apporté leur aide aux éditeurs.

[3] Quand Luquet meurt à 48 ans, en 1858, il est évêque depuis 13 ans (1845). Or sa conversion définitive date de 1837, son entrée au séminaire de 1838, son ordination sacerdotale de 1842. Cette simple confrontation de dates fait pressentir déjà une vie extraordinaire. Mais c'est quand on pénètre à l'intérieur de sa pensée, de son œuvre, de ses épreuves, qu'on perçoit toute la dimension de cet « extraordinaire ».

[4] On a déjà commencé, et précisément à partir des indications de M. le chanoine Roussel. Ainsi pouvons-nous citer parmi les travaux parus ou à paraître, ceux du R. P. Pinus, C. S. Sp. et du R. P. Jean Bonfils, S. M. A., en attendant une thèse en Sorbonne, que prépare un prêtre des M. E. P.

[5] A côté de l'histoire, nous pourrions parler aussi de l'archéologie où Luquet sut vraiment faire œuvre de science. Les langrois — et les autres — n'ont pas fini de citer ses *Antiquités de Langres*, pour peu qu'ils s'intéressent au passé gallo-romain.

[6] Sans se perdre dans une plus ample documentation, il suffirait de lire le chapitre 2 du petit livre de J. Leflon, *L'Eglise de France et la révolution de 1848*, pour être édifié sur ce point.

vie peut-être à donner à Celui qui avait fait des prodiges pour m'arracher à l'enfer » ; l'héroïque ambition du martyre semblait éclipser, chez lui comme chez tous ses contemporains, les autres fins de la mission.

Il n'est que plus admirable de le voir faire ce que nous appelons son « retour aux sources ». A force de scruter les archives des Missions Etrangères de Paris, de collationner les documents pontificaux du passé, d'étudier la méthode des fondateurs de sa Société et l'histoire générale des missions, il retrouve l'authentique Tradition chrétienne. L'historien se mue alors, comme par enchantement, en théologien positif. Combien il est suggestif, à ce propos, de constater que les arguments scripturaires et patristiques utilisés par l'Instruction *Neminem profecto* sont ceux-là même que Luquet avait consignés dans le schéma, demeuré jusqu'à présent inédit, qui lui avait été demandé en vue de ce document pontifical. Ce qu'il veut à tout prix, et à juste titre, c'est montrer le *caractère hautement traditionnel* en même temps que la *nécessité essentielle* des clergés indigènes pour l'établissement de l'Eglise.

Luquet n'ignore aucune des objections qu'on lui oppose, ni aucune des considérations d'ordre tactique qui militent en sa faveur : le besoin, par exemple, que les missionnaires ont d'une aide prise sur place pour compenser leur inévitable petit nombre ; ou le fait, plus d'une fois démontré, que les autochtones sont incomparablement plus à même de comprendre leurs compatriotes et de soutenir leur fidélité quand, pour une raison ou pour une autre, les étrangers sont obligés de disparaître. Avec une prescience quasi prophétique il devine qu'un jour les peuples colonisés s'émanciperont, et il demande que les missionnaires se désolidarisent de toute action politique et sachent se faire « chinois dans l'Empire Céleste, indiens dans l'Inde, espagnols aux Philippines ou à Cuba » (nous sommes en 1845, ne l'oublions pas).

Tout cela est admirablement mis en valeur, sous l'aspect polémique qui l'enveloppe parfois. Mais le plus admirable est l'enracinement de la thèse chère au cœur de Luquet, la nécessité du clergé indigène, en plein cœur du *dogme ecclésiologique*.

Tout d'abord, pas d'Eglise proprement dite sans un évêque : « l'épiscopat a été posé pour base des Eglises par N.-S. J.-C. ». Si donc on veut fonder l'Eglise en pays païen, il y faut des évêques à la tête de territoires bien délimités, et non pas seulement des vicaires apostoliques à juridiction déléguée, mais des évêques résidentiels qui témoignent par leur seul fait que l'Eglise est bien implantée dans le sol. Et il faut que cet épiscopat (et par conséquent l'ensemble du clergé) soit, dès que possible, tiré du pays même : « L'épiscopat et l'épiscopat indigène, voilà le fondement des églises auxquelles N.-S. réserve une longue durée. »

La formation d'un clergé indigène suppose « l'intention positive de changer ces chrétientés précaires en véritables églises locales par l'établissement des évêques indigènes. » Cette seconde exigence, — vu le caractère autochtone de la hiérarchie ecclésiastique, — repose sur la *catholicité* de l'Eglise. Pas de catholicité authentique sans un enracinement du sacerdoce, de la vie religieuse et des institutions dans le sol, la race et la culture de chaque pays.

« Si l'Eglise est catholique, elle doit nécessairement, dans un temps plus ou moins long selon les circonstances, trouver à se fixer partout sur le sol avec des éléments pris dans ce sol même. Autrement dit, elle doit pouvoir créer partout, avec le temps, non seulement le sacerdoce mais encore l'épiscopat indigènes. Sans cela, en effet, il faudrait dire que les grâces du saint ministère sont perpétuellement attachées à des peuples privilégiés, destinés entre tous les autres à recevoir seuls la plénitude de l'esprit du christianisme. Il y aurait, en un mot, dans ce qu'il y a de plus fondamental pour la perpétuité de l'Eglise, une différence essentielle entre le Juif et le gentil, entre le grec et le barbare. C'est-à-dire que la religion, catholique dans tous les autres points, devrait se résigner à ne jamais l'être en celui-ci. »

Au risque de heurter certains, Luquet repoussait comme « anti-catholique » l'idée d'un clergé de seconde zone et d'une formation sacerdotale au rabais qui maintiendrait les indigènes revêtus du sacrement de l'ordre dans un état subalterne vis-à-vis des missionnaires européens. Il voulait, au contraire, pour les clergés indigènes une formation parfaite qui pût dégager en eux les Tertullien et les Augustin, dont les nouvelles chrétientés avaient besoin « pour renverser l'idolâtrie lettrée de l'Inde et de la Chine par des *Apologies* nouvelles et des *Cité de Dieu* ». C'étaient eux, les fils de ces peuples païens, qui étaient le plus qualifiés pour « entrer dans les mystères de leurs dogmes, de leurs livres, moralistes, philosophes, poètes, chercher dans les beautés séduisantes des fables dont leur enfance s'est bercée, le secret à l'aide duquel » la foi chrétienne triomphera chez eux.

Les exigences scientifiques de l'apostolat missionnaire vont beaucoup plus loin, d'ailleurs, à ses yeux. Elles débordent la question du clergé indigène et de la controverse anti-païenne pour toucher, intuitivement, à cet aspect « en profondeur » de la catholicité qui est une puissance d'assomption de toute valeur authentiquement humaine par la grâce du Christ.

Nous savons, nous, que le missionnaire n'est plus d'abord un héroïque aventurier : il doit se doubler non seulement d'un théologien mais d'un ethnologue, d'un philosophe, d'un historien, etc... Mais il fallait avoir des intuitions peu communes, en 1845, pour demander aux missionnaires de « connaître les lois, les traditions, les sciences des peuples » où ils allaient prêcher la foi et pour affirmer que, « dans chaque mission, c'est un devoir de consacrer à cette grande œuvre de préparation scientifique quelques-unes des heures que Dieu nous a comptées pour sa gloire ».

Et Luquet rêve d'une « congrégation d'hommes saints avant tout et savants autant qu'on peut l'être » qui se donne pour tâche de fonder à travers le monde entier « des foyers de science et de sainteté » qui soient comme des carrefours où puissent être étudiées, confrontées, échangées, toutes les cultures humaines.

« On y étudierait à fond et avec des vues d'ensemble les croyances, les traditions, les langues et les mœurs des peuples ; on y traduirait en langues européennes tous les livres de science, de philosophie

et d'histoire surtout : ces grandes lumières qui retracent à notre foi reconnaissante les vestiges des liens d'unité rompus par l'idolâtrie. En un mot on y apprendrait tout, on y enseignerait tout. Puis, avec les indigènes les plus distingués unis aux missionnaires revenus d'Europe, on constituerait au sein de nos cités savantes des écoles non moins précieuses pour la vieille société civilisée que les autres écoles le seraient pour le reste de l'univers... Rome serait la tête ; Paris, Londres, Berlin, St-Pétersbourg, Constantinople aussi bien que Jérusalem, Ispahan, Calcutta ou Pékin, les cités d'Amérique et d'Australie et les îles lointaines seraient les bras et les mains de ce grand corps... »

Programme ambitieux, certes, sous son vêtement romantique, mais que le temps s'est chargé de montrer moins utopique qu'il ne paraissait tout d'abord et qui, dans tous les cas, révèle une conception extraordinairement ample de ce qu'est d'une part le véritable *humanisme* et de l'autre la *catholicité* intégrale du Christianisme.

Les mêmes valeurs dogmatiques qui fondaient les positions missionnaires de Luquet ont également dicté son attitude à l'égard des églises orientales. S'il s'élève contre les efforts de latinisation de certains missionnaires, s'il ébauche plusieurs initiatives hardies en faveur de l'Orient chrétien, s'il aime et admire les liturgies orientales, c'est au nom — comme il l'écrit — de *l'apostolicité* et de la *catholicité* de l'Eglise. C'était voir juste car l'unité ne doit pas se confondre avec l'uniformité ni l'Eglise catholique avec la seule latinité.

* *

Il y avait bien du mérite, en 1845, à présenter l'apostolat missionnaire sous l'angle où l'exposait Mgr Luquet, et plus encore à asseoir ses thèses du clergé et de l'épiscopat indigènes sur des principes authentiquement théologiques. Certes, Rome ne lui marchanda pas son approbation. Elle sut reconnaître d'emblée dans les positions essentielles de Luquet sa pensée traditionnelle et leur donna la consécration la plus haute : l'instruction de Grégoire XVI *Neminem profecto* destinée aux missionnaires comme plus tard, à un moindre degré il est vrai, l'encyclique *In suprema* adressée par Pie IX aux Orientaux, furent directement inspirées par lui. Son élévation à l'épiscopat, d'autre part, n'eut pas d'autre sens que de souligner l'approbation romaine donnée à ses thèses.

Après cela, on peut s'étonner, ou souffrir en constatant qu'il fallut attendre Pie XI et Pie XII pour voir les vicariats apostoliques progressivement transformés en évêchés résidentiels avec, de plus en plus, des évêques autochtones et multipliés pour être mis à l'échelle humaine, comme le souhaitait Luquet, se référant aux consignes traditionnelles de la papauté et aux buts originels de la Société ? [7]

[7] « Etablir l'épiscopat dans tout l'univers, écrivait Luquet, préparer par la formation des clergés indigènes des bases telles que cet épiscopat pût être un jour fondé sur des éléments attachés au sol, telle fut la pensée des Souverains Pontifes en nous instituant. » Nous savons que feu le cardinal Costantini a dit plus d'une fois à S. Exc. Mgr Lemaire, Supérieur général des M. E. P., son regret de ce que la Congrégation de la Propagande n'ait pas réalisé le plan de Mgr Pallu pour l'établissement de la hiérarchie autochtone, par la nomination de douze évêques tonkinois, cochinchinois ou chinois, au XVII^e^ siècle.

Luquet était mort depuis 1858 et le silence, puis l'oubli l'avaient recouvert, lui et ses combats. Assurément son influence n'avait pas été nulle hors de Rome même : les missions d'Amérique, d'Océanie ou des Indes et d'autres encore en ont bénéficié positivement. Il avait su communiquer ses convictions à un certain nombre de ses confrères dès le temps de son séminaire et il est incontestable qu'il fut un inspirateur pour Libermann et Marion-Brésillac eux-mêmes.

Mais Luquet était plein d'idées neuves et, parce qu'il était ainsi en avance sur son temps et que, disons-le encore, sa forte personnalité donnait à ses positions des contours très accusés, les oppositions se liguèrent contre lui. Marion-Brésillac, qui fut son ami et lui resta fidèle, nous le révèle dans une lettre où il écrit :

« Je ne crains pas de penser que la plus grande partie des améliorations qui se sont produites dans les missions de l'Inde sont dues à l'impulsion que donna Mgr Luquet. Ainsi en aurait-il été dans toute notre société [des M. E. P.] si, par de misérables conflits, on n'avait pas brisé cet instrument de régénération. »

Mais c'est le sort, paraît-il, de tous les précurseurs d'être ainsi désavoués, quitte à ce que, plus tard, on reconnaisse qu'ils avaient raison...

C'est ici le cas. Et de même que nous applaudissons au livre qui vient de paraître pour tout ce qu'il nous laisse entrevoir de Luquet, nous appelons de nos vœux les travaux que ce précurseur de génie ne manquera pas de susciter désormais.

J.-C. DIDIER.

Comptes rendus bibliographiques

Jean VILLAIN. — **L'Eglise et le Capitalisme**. — (12 × 18,5), 134 p., 4 NF. — Toulouse, Ed. Privat, 1960.

Dans ce petit volume de la collection « Questions posées aux catholiques », le R. P. a repris ses enseignements antérieurs (voir *L'Enseignement Social de l'Eglise*, 3 vol. chez Spes). Il l'a fait de main de maître, avec clarté et précision doctrinale, dégageant avec soin la pensée de l'Eglise des formes contingentes de la vie économique. Après un exposé général sur les structures du capitalisme, il en suit les avatars du XIX^e^ s. à nos jours : successivement capitalisme libéral, capitalisme des grandes unités, capitalisme des managers ou techniciens. Attentive à ces transformations, la papauté de Léon XIII à Pie XII nuance ses jugements. L'essentiel est dit sans sécheresse, avec des aperçus suggestifs sur l'histoire, invitation à compléter cette présentation des interventions du Magistère par l'étude des réactions de l'Eglise vivante aux prises avec les méfaits du régime capitaliste. Le néo-libéralisme, cet essai de rénovation du système, n'a pas fait l'objet d'un jugement spécial de l'Eglise ; l'auteur, avec perspicacité, en révèle les points inquiétants : un certain extrincésisme de la morale par rapport à l'économie, et une équivoque sur la conception de l'homme. Mais l'Eglise ne parle pas seulement pour condamner ; elle ne cesse de rappeler des principes et de proposer des orientations qui tendent à former une économie plus humaine : c'est ce programme positif que l'A. présente en conclusion.

L.-J. LEBRET. — **Le Drame du Siècle.** — (14 × 19), 190 p., 5,40 NF. — Paris, Edit. Ouvrières.

L'*Ami* a rendu compte en son temps (1959, n° 52, p. 778-779) d'un précédent ouvrage du P. Lebret : « *Suicide ou Survie de l'Occident ?* » Ce travail magistral n'était sans doute pas à la portée de tous, soit en raison de son prix, soit en raison de sa technicité. Voici qu'il se présente, avec un titre différent, mais identique en son fond, et plus abordable à la lecture et à la bourse d'un plus grand nombre. Le livre premier reprend l'exposé du problème des pays sous-développés, avec une documentation abondante sans être accablante, et ainsi nous manifeste leur situation tragique. Ensuite le plan a été simplifié et regroupe, dans un livre second, la substance des 2ᵉ et 3ᵉ parties de « Suicide ou Survie ». Nous trouverons donc ici : les attitudes du passé ; pour un développement harmonieux; les forces en présence. Souhaitons à ce « dossier pour comprendre notre temps » de reprendre sa course dans un public élargi et d'y secouer les consciences.

R. FOREAU et A. GOUTAGNY. — **Communautés naturelles et Evangélisation.** — (14 × 19), 124 p., 3,90 NF. — Paris, Edit. Ouvrières, 1960.

Cette brochure présentée et en grande partie composée par deux aumôniers d'A.C.O. met à la disposition des prêtres l'enseignement oral des Sessions de 1958. — La première partie suit l'ouvrier dans les diverses communautés qui l'encadrent et marquent sa vie. Pas d'évangélisation profonde et durable, si l'on méconnaît cet enracinement. Déjà cette première partie est riche de réflexions sur la méthode apostolique. Elle se termine par un rapport de Mgr Maziers sur la « rencontre de Dieu et du monde ouvrier ». — Une deuxième partie, due au P. Goutagny, propose une réflexion sur la pratique missionnaire de l'Eglise. Elle se fonde sur des textes d'Evangile offerts à notre méditation, sur le témoignage des grands missionnaires du passé, sur les enseignements de Pie XII et de l'Episcopat de France. Deux idées maîtresses la résument : enracinement et dégagement. Toujours un double souci de saisir l'homme dans la réalité de ce monde, mais pour le faire passer dans l'au-delà. Le prêtre est l'homme de l'Eucharistie, par laquelle se fera le passage, ce qui suppose un premier effort de recherche et de rassemblement d'un peuple. Ce double mouvement provoque notre examen et la révision de nos attitudes. Pour terminer, les A. appellent les observations de leurs lecteurs, afin d'amorcer un dialogue profitable à tous.

Joseph TEMPLIER, Michel de CHEVEIGNE, Pierre TOULAT. — **Essor technique et vie chrétienne.** — Collection « Mon Village ». — (14 × 19), 200 p., 5,40 NF. — Paris, Edit. Ouvrières, 1960.

Promesses ou menaces ? A la question ainsi posée à propos de l'invasion de la technique dans le monde rural, l'abbé Toulat, aumônier général de la J.A.C.F. répond : *Chances.*

Menaces ? Elles abondent, et le livre tout au long les analyse avec exactitude, lucidité, plénitude. Il serait ici trop long de les énumérer ; résumons-les en disant que l'homme risque de perdre encore un peu plus le sens de Dieu ; et le sens des autres, en partant seul en flèche, et de se dépersonnaliser lui-même, de devenir un « homme préfabriqué » (p. 39) nouveau prolétaire (p. 48). Menaces de perdre les vraies valeurs humaines et chrétiennes : pour les uns de se griser d'orgueil, de volonté de puissance, pour les autres de se laisser vivre en égoïstes, dans la facilité et le confort ; pour tous de se laisser accaparer par le matériel et le rendement.

Promesses ? Réelles, variées, voire magnifiques, si l'on s'en tient au point de vue matériel seulement (encore que l'on ne cache pas les à-côté de la technique qui peuvent et doivent tempérer un enthousiasme irraisonné, même sans sortir du point de vue temporel).

Mais promesses aussi pour le spirituel : on nous présente au passage un portrait idéal du technicien chrétien qui suscite l'admiration et même un itinéraire spirituel de l'homme moderne, qui n'est pas nécessairement chimérique.

Possibilités, sommes-nous tentés d'ajouter, de préférence à promesses et à la différence de « chances » qui inclinent plus vers la probabilité. Possibilités — entre bien d'autres — de retrouver le sens de Dieu et du mystère (d'un Dieu transcendant à la place du Dieu utile page 88) de sentir le besoin et de retrouver le goût du spirituel de la vie de famille, des arts, en contre-partie des fatigues et soucis ; de se rapprocher des autres non seulement par nécessité mais dans un sens fraternel ; de découvrir une ascèse nouvelle et évangélique à la fois, etc.

Chances ? Il y en a trois : chance de libération de l'homme (« libéré de », « libéré pour ») ; chance de communion avec ses frères ; chance d'adoration : Dieu retrouvé non comme un concurrent mais dans une collaboration avec le Créateur, d'autant que mieux exploitée la création paraît plus belle et plus riche ; et Dieu redécouvert et rencontré aussi dans les autres, à mesure où on les fréquente et où on les sert, la technique devant être une œuvre « d'hommes » travaillant « pour les hommes ».

La technique de soi va dans le sens de Dieu, principe et fin. A l'homme d'en faire un instrument de louange et de salut. D'où la nécessité d'instruire et de former l'homme moderne. D'où l'intérêt actuel du livre pour les prêtres et éducateurs en milieu rural ; mais aussi (il a été écrit directement pour eux d'ailleurs) pour « les hommes à l'esprit technique » du monde de nos villages.

Raimondo SPIAZZI, O. P. — **Urbs Jerusalem.** — 132 p. (13 × 18,5), — Rome, Via Giustiniani (C.P. 245), 1960.

Dans ce 27ᵉ cahier de *Presbyterium,* le P. Spiazzi raconte le pèlerinage qu'il fit récemment en Terre Sainte. Il nous dit ce qu'il a vu, ce qu'il a ressenti, et combien son âme a gagné en parcourant les lieux que le Christ a sanctifier par son passage. De nombreuses et assez longues citations des prophètes de l'A. T. lui reviennent en mémoire. Mais c'est surtout du Christ qu'il nous entretient. Du ch. X au ch. XIII (p. 67-113), il nous conduit ensuite en Syrie, au Sinaï, en Egypte. Un ch. XIV et dernier (p. 114-129) est intitulé « Sur le chemin des Apôtres » : ce chemin passe par Ephèse et Panaya-Capouli, par Constantinople, Athènes et Corinthe. Les pages les plus neuves sont celles où il raconte sa visite au P. Vincent, O. P., pour recueillir ses souvenirs sur les débuts de l'Ecole Biblique, et particulièrement sur son fondateur, le R. P. Lagrange.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 25 octobris 1960

G. MICHEL, *vic. gen.*

***Le gérant* : C. GAILDRAUD**

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)